



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT D'UTILISATION,
D'ASSISTANCE ET DE MAINTENANCE DU
PROGICIEL DECENNIE GESTION DES
FORMALITES ADMINISTRATIVES**

**DÉCISION N° AU-19-444
EN DATE DU 21 NOVEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° 4931 en date du 14 novembre 2017, portant délégation de fonction à Monsieur Gilles PANNETIER, 5^{ème} adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'assurer l'utilisation, l'assistance et la maintenance du progiciel DECENNIE GESTION DES FORMALITES ADMINISTRATIVES ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société LOGITUD de signer un contrat d'utilisation, d'assistance et de maintenance du progiciel DECENNIE GESTION DES FORMALITES ADMINISTRATIVES ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société LOGITUD – 53 rue Victor Schoelcher – 68200 MULHOUSE, représentée par son Directeur Général, Monsieur Benoit ROTHE, un contrat d'utilisation, d'assistance et de maintenance du progiciel DECENNIE GESTION DES FORMALITES ADMINISTRATIVES. La validité du contrat est à compter du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020. Le contrat est reconductible de manière tacite 3 fois par période de un an, pour se terminer le 31 décembre 2023.

Le montant annuel de ce contrat s'élève à 252.87 euros HT (deux cent cinquante deux euros et quatre vingt sept centimes)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé de l'administration
municipale, des ressources humaines, des
nouvelles technologies et des affaires patriotiques,

Signé

Gilles PANNETIER

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191121-lmc1H6818H1-AR
Date de réception en Préfecture : 21/11/2019
Date de Publication : 21/11/2019